

récupération temps de formation ?

Par poolan, le 26/10/2009 à 15:27

Bonjour,

Je suis régulièrement des formations en interne, que je choisis sur proposition de la fédération nationale (je travaille dans une association), et qui se déroulent le week-end et à PARIS, donc hors de mon lieu de résidence (300km).

Puis-je demander à récupérer les deux jours hors temps de travail, ainsi que le temps de trajet ?

Par avance merci

Par miouze, le 27/10/2009 à 05:50

oui les 2 jours sont considereè comme du travaille effectif ,pour le trajet a verifier :

http://www.chaumont-avocat.org/decembre2003.php

Par poolan, le 27/10/2009 à 20:26

merci beaucoup pour votre réponse, je vais envisager cela. C'est éclairant.

A bientôt

Chris